

## ARRÊTÉS SPÉCIAUX

---

*Extraits d'arrêtés pris en 1926, concernant les mines.*

Arrêté royal du 12 février 1926, révoquant la concession de mines de houille de Bas-Oha, d'une superficie de 140 hectares, 21 ares, dépendant de la commune de Bas-Oha, et octroyée par arrêté royal du 4 novembre 1855.

Arrêté royal du 20 février 1926, révoquant la concession de mines de houille de Seilles, d'une superficie de 200 hectares, 12 ares, dépendant des communes de Landenne et de Seilles, et octroyée par arrêté royal du 6 octobre 1827.

Arrêté royal du 29 avril 1926, autorisant la Société anonyme des Charbonnages des Kessales et de la Concorde réunis à céder, et la Société anonyme des Charbonnages de l'Arbre Saint-Michel à acquérir pour être réunie à sa concession, partie de la concession de « Kessales-Artistes-Concorde » s'étendant sous une superficie de 9 hectares, 10 ares, 18 centiares, dépendant de la commune de Mons-Crotteux.

Arrêté royal du 30 avril 1926, révoquant la concession de mines de zinc, plomb et pyrites de fer de « Tramaka », d'une superficie de 147 hectares, dépendant des communs de Landenne et Seilles, et instituée par arrêté royal du 8 février 1851.

Arrêté royal du 30 avril 1926, approuvant l'adjudication du 8 juillet 1925, de la concession de mines de houille de Stud-Rouvroy, au profit de la Société en nom collectif Bouchat, Sacré et Cie, à Andenne.

Arrêté royal du 3 mai 1926, déclarant d'utilité publique l'établissement par la Société anonyme des Charbonnages du Pays de Liège, d'un chemin de fer aérien destiné à relier le siège « Hena » et les ateliers de triage et de lavage des charbons, situés sur la commune d'Engis.

Arrêté royal du 31 mai 1926, révoquant la concession de mines de houille de Wiers, d'une contenance de 205 hectares, dépendant de la commune de Wiers, et octroyée par arrêté royal du 18 mai 1863.

Arrêté royal du 16 juin 1926, révoquant la concession de mines de houille de la « Chartreuse », d'une superficie de 673 hectares environ, dépendant des communes de Bressoux, Grivegnée, Jupille et Liège et établie par les arrêtés royaux du 10 décembre 1901.

Arrêté royal du 23 juillet 1926, autorisant la Société anonyme des Mines des Ardennes (en liquidation) et la Société anonyme John Cockerill; la première à céder, la seconde à acquérir la concession de mines de manganèse de Meuville-Bierleux-Werbomont.

Arrêté royal du 29 août 1926, autorisant la Société anonyme des Mines des Ardennes (en liquidation) et la Société anonyme John Cockerill; la première à céder, la seconde à acquérir la concession de mines de manganèse de Lierneux.

Arrêté royal du 6 octobre 1926, autorisant la Société anonyme des Charbonnages du Carabinier, à Pont-de-Loup, à occuper pour les besoins de son exploitation, la partie Nord-Est d'une parcelle de terrain cadastrée section C, n° 81D, d'une superficie de 91 ares, 36 centiares, 69 dix-milliares, sise à Pont-de-Loup et appartenant à M. le vicomte Théodore Hardy de Beaulieu.

Arrêté royal du 7 octobre 1926, autorisant la Société anonyme des Houillères d'Anderlues, par dérogation aux cahiers des charges de la concession et extension de Bois de la Haye et de la concession de Viernoy, à réduire à 50 mètres le massif de terrain houiller à laisser intact entre les premiers travaux d'exploitation et la dernière assise du mort-terrain.

Arrêté royal du 28 octobre 1926, révoquant la concession de mines de plomb, zinc et pyrite de fer d'Andenelle, d'une étendue de 248 hectares, 35 ares et 28 centiares, dépendant

de la commune d'Andenne, et ayant fait l'objet des arrêtés royaux des 14 août 1827, 24 août 1853 et 15 janvier 1863.

Arrêté royal du 28 octobre 1926, révoquant la concession de mines de houille de « Bois de Maresche », d'une étendue de 63 hectares, dépendant des communes de Villers-le-Bouillet et Vinalmont, et instituée par arrêté royal du 17 mai 1846.

Arrêté royal du 28 octobre 1926, révoquant la concession de mines de houille de « Val-Notre-Dame », d'une étendue de 504 hectares, dépendant des communes d'Antheit, Moha, Vinalmont et Hanze, et instituée par arrêté royal du 4 novembre 1855.

Arrêté royal du 28 octobre 1926, révoquant la concession de mines de fer de « Biesmes », d'une superficie de 911 hectares, 1 are, 29 centiares, dépendant de la commune de Biesmes, et instituée par arrêté royal du 23 décembre 1855.

Arrêté royal du 8 novembre 1926, autorisant : 1° la Société anonyme des Charbonnages du Hainaut, à Hautrage, et la Société anonyme des Produits, à Flénu, à modifier les limites séparatives de leurs concessions.

2° la Société anonyme des Charbonnages du Hainaut, à Hautrage, la Société anonyme des Produits, à Flénu et la Société anonyme des Charbonnages du Rieu du Cœur et de la Boule réunis, à modifier les limites séparatives de leurs concessions.

Arrêté royal du 19 novembre 1926, autorisant la Société anonyme des Charbonnages de Falisolle (en liquidation) à céder sa concession de mines de houille de Falisolle à la Société anonyme des Charbonnages de Roton-Farciennes et Oignies-Aiseau, et cette dernière à acquérir la dite concession.

Arrêté royal du 19 novembre 1926, autorisant la Société anonyme des Charbonnages de Marcinelle-Nord à occuper pour les besoins de son exploitation les parcelles de terrain cadastrées section C, n°s 374B et 374C sises à Marcinelle et appartenant à M. Jean Martin, de Monceau-sur-Sambre.